

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 17 septembre 2020

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme WALIDI-ALAOUI

Convocation envoyée le 11 septembre 2020

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 78

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 6

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Nicolas BOURNY	M. Samuel LONGCHAMPT
M. Pierre PRIBETICH	M. Guillaume RUET	Mme Bénédicte PERSON-PICARD
M. Thierry FALCONNET	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Gérard HERRMANN
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Kildine BATAILLE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. José ALMEIDA	M. Christophe AVENA	M. Laurent GOBET
M. Rémi DETANG	Mme Stéphanie VACHEROT	M. Jean DUBUET
Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Marien LOVICHIC	M. Patrick CHAPUIS
M. Jean-François DODET	Mme Dominique MARTIN-GENDRE	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Françoise TENENBAUM	M. Christophe BERTHIER	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MEZUI	Mme Céline TONOT
M. François DESEILLE	Mme Laurence FAVIER	Mme Valérie GRANDET
M. Dominique GRIMPRET	M. Massar N'DIAYE	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Danielle JUBAN	Mme Lydie PFANDER-MENY	Mme Catherine PAGEAUX
M. Jean-Claude GIRARD	M. Emmanuel BICHOT	M. Didier RELOT
Mme Claire TOMASELLI	Mme Caroline JACQUEMARD	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Philippe LEMANCEAU	Mme Céline RENAUD	Mme Monique BAYARD
Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Catherine GOZZI
M. Jean-Philippe MOREL	Mme Laurence GERBET	M. Philippe SCHMITT
M. Antoine HOAREAU	M. Bruno DAVID	Mme Isabelle PASTEUR
M. Hamid EL HASSOUNI	Mme Claire VUILLEMIN	Mme Céline RABUT
M. Benoît BORDAT	M. Olivier MULLER	M. Frédéric GOULIER
Mme Brigitte POPARD	Mme Karine HUON-SAVINA	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Christine MARTIN	M. Patrice CHATEAU	M. Adrien GUENE
Mme Nadjoua BELHADEF	M. Nicolas SCHOUTITH	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Patrick AUDARD	M. Stéphane WOYNAROSKI
M. Denis HAMEAU	M. Léo LACHAMBRE	
	Mme Hana WALIDI-ALAOUI	

### Membres absents :

Mme Marie-Claire TERRIER	M. Jean-François COURGEY pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Stéphane CHEVALIER pouvoir à Mme Caroline JACQUEMARD
	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Patrice CHATEAU
	M. Lionel SANCHEZ pouvoir à M. Nicolas SCHOUTITH
	M. Cyril GAUCHER pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	Mme Stéphanie GRAYOT-DIRX pouvoir à M. Adrien GUENE.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**  
**Société CHEMATECH – Demande d'aide à l'immobilier d'entreprise**

CHEMATECH est une société de biotechnologie, installée depuis 2016 sur le Parc d'activités Mazen Sully au cœur du Technopôle Santé. Elle est leader européenne dans la conception, la synthèse et la fourniture d'agents chélateurs, un savoir-faire issu de l'Institut de Chimie Moléculaire de l'Université de Bourgogne à Dijon (ICMUB).

L'entreprise dispose de 400 m<sup>2</sup> de locaux d'activités dont ½ de laboratoires, où sont fabriquées des molécules innovantes rentrant dans la composition de médicaments.

CHEMATECH a réalisé en 2019 avec une équipe de 6 personnes, un chiffre d'affaires de plus d'1 million d'€ (dont 90 % à l'export), auprès de plus de 1 200 clients académiques et industriels.

La production est freinée par des locaux devenus trop exigus et une extension de 400 m<sup>2</sup> supplémentaires est devenue nécessaire. Elle sera composée de laboratoires et d'unités de production pour l'industrie pharmaceutique. A l'issue de cet agrandissement, le coefficient d'occupation de la parcelle de terrain aura atteint sa limite.

L'investissement est de l'ordre de 900 000 € dont 600 000 € pour l'immobilier et 300 000 € pour l'équipement des laboratoires. Deux embauches sont d'ores et déjà prévues pour accompagner cette croissance d'activité.

Par courrier en date du 17 juin 2020, le dirigeant de l'entreprise sollicite Dijon Métropole pour une subvention d'aide à l'immobilier d'entreprise.

Le nouveau règlement d'intervention adopté le 17 juillet 2020 en conseil métropolitain autorise la collectivité à apporter une aide à hauteur de 5 % des dépenses d'acquisition, de construction hors terrain ou d'extension. Cette décision permettra au conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté d'attribuer une aide d'un même montant.

Une convention signée entre Dijon Métropole et la région Bourgogne Franche-Comté fixe les conditions d'attribution de cette aide.

Le conseil Régional de Bourgogne Franche Comté est sollicité concomitamment et sa décision est conditionnée à l'intervention de la Métropole.

En application de cette convention, il est donc proposé que Dijon Métropole apporte une aide à l'immobilier sous forme de subvention à hauteur de 30 000 € à CHEMATECH. La convention précisant les modalités de versement de la subvention, viendra formaliser cet engagement de partenariat.

**LE CONSEIL**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer**, une aide à l'immobilier à CHEMATECH sous forme de subvention de 30 000 € ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2020.

SCRUTIN : POUR : 84  
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

*DONT 6 PROCURATION(S)*